

## En route vers le notariat, quelles matières choisir en L2?

Par **petitelolo87**, le **18/07/2011** à **12:08**

Bonjour à tous!  image not found or type unknown

Etudiante à Strasbourg, je me demande pour quelles matières opter en L2, sachant que j'aimerais me diriger vers le notariat après le M1. Voici ce que propose ma fac, avec, en couleur, ce que je pense prendre :

Semestre 3 :

Droit des obligations (32h de cours / 15h de TD)  
Droit administratif (32h de cours / 15h de TD)  
Droit institutionnel de l'Union Européenne (32h de cours)

Deux matières parmi :

- Droit processuel
- Histoire du droit des obligations
- Sociologie des organisations

Deux matières parmi :

- Droit privé en anglais
- Grands systèmes juridiques
- Politique économique
- Finances publiques

Concernant le droit processuel, je suis quasi sûre de mon choix. Par contre, j'ai laissé de côté la sociologie des organisations tout simplement car je ne comprends pas un mot de la description du cours proposée sur la plaquette de L2. J'ai donc opté pour l'histoire du droit des obligations, un peu par dépit, bien que je me dis que cela pourra toujours m'être utile dans un cursus plus axé droit privé que public.

Quant à la suite de mes choix, grands dilemmes! Mis à part la politique économique que j'écarte instantanément (j'avais pris macroéconomie en L1 "pour changer" et je ne me ferai pas avoir une seconde fois...), les autres matières ne me parlent pas tellement. Je pense prendre droit privé en anglais, en espérant que le niveau ne soit pas insurmontable, et finances publiques, mais sans grande conviction. Qu'en pensez-vous? Dois-je modifier mes choix en tenant compte de ce j'aimerais faire plus tard, et donc laisser de côté le droit privé en anglais - peut être inutile en droit notarial- , tout en sachant que les portes d'un semestre ou d'une année Erasmus me seront alors définitivement fermées?

[u:5e2y8pnh]Semestre 4[/u:5e2y8pnh] :

[i:5e2y8pnh]Deux matières à TD parmi[/i:5e2y8pnh] :

[color=#0080FF:5e2y8pnh]Droit des obligations (32h de cours / 15h de TD)

Droit administratif (32h de cours / 15h de TD)[/color:5e2y8pnh]

Droit pénal (32h de cours / 15h de TD)

[i:5e2y8pnh]Trois matières, dont obligatoirement celle non choisie en TD, parmi[/i:5e2y8pnh] :

Droit des obligations

Droit administratif

[color=#0040FF:5e2y8pnh]Droit pénal [/color:5e2y8pnh]

[color=#0040FF:5e2y8pnh]Contrats spéciaux [/color:5e2y8pnh]

Droit des politiques et actions de l'Union Européenne

[color=#0040FF:5e2y8pnh]Vie politique contemporaine [/color:5e2y8pnh]

[i:5e2y8pnh]Une matière parm[/i:5e2y8pnh]i :

[color=#0080FF:5e2y8pnh]Droit commercial [/color:5e2y8pnh]

Droit des assurances

[i:5e2y8pnh]Une matière parmi[/i:5e2y8pnh] :

Finances locales

Histoire de l'Etat et des grands services publics

[color=#0040FF:5e2y8pnh]Introduction au droit anglais [/color:5e2y8pnh]

Pour ce semestre-ci, je pense être sûre de mes choix de TD, notamment pour le droit des obligations. Le droit administratif me semble également être bon à prendre en TD car plus complexe, et puisque j'ai de toutes façons du droit pénal...autant ne pas trop tergiverser. Mais que dites-vous de mes autres choix? Sont-ils cohérents avec le parcours que j'envisage?

:wink:

Merci par avance de l'aide que vous pourriez m'apporter! Image not found or type unknown

Bon été![/color][[/color][[/color][[/color][[/color][[/color][[/color][[/color][[/color][[/color]

Par **tomberry**, le **18/07/2011** à **12:29**

Personnellement je dirais que tu as fait un bon choix ! Droit commercial, droit processuel, droit des obligations, contrats spéciaux et droit pénal, il faut les prendre c'est certain, droit

administratif aussi c'est assez important je dirais, après pour le reste, à toi de voir. Image not found or type unknown

Par **Candice54**, le **02/09/2011** à **13:06**

Pour être actuellement en M1 droit notarial, j'aurais plutôt pris les finances locales et le droit des assurances (quoique ça dépend de la plaquette du M1 pour ce dernier).